

Communiqué envoyé par les huit paroisses réformées de la Région Broye :

- Paroisse réformée de Vully-Avenches
- Paroisse réformée de Pacore
- Paroisse réformée de Granges et environs
- Paroisse réformée de Curtilles-Lucens
- Paroisse réformée de Moudon-Syens
- Paroisse réformée du Jorat
- Paroisse réformée d'Oron-Palézieux
- Paroisse de langue allemande Broyetal Moudon-Payerne

La réforme de l'Eglise réformée vaudoise a commencé !

Moudon, le 10.11.2025

Depuis mi-2024, un grand chantier occupe une bonne partie des forces vives de l'Eglise réformée vaudoise au niveau cantonal, régional et paroissial : la réforme institutionnelle « Église 29 – Ensemble bâtir l'Église ». Qu'est-ce qui rend ce travail nécessaire ? De quoi s'agit-il ? Où en sommes-nous ? Tour d'horizon.

* Église 29

La réforme institutionnelle de la gouvernance de l'EERV (Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud), baptisée « Église 29 – ensemble bâtir l'Église », repose sur les 24 pierres angulaires votées par le Synode en avril 2024. Cette réforme doit permettre à l'Église réformée vaudoise de mieux remplir sa Mission au service de toutes et tous au travers de structures administratives allégées et d'une proximité communautaire avec la population. Plus proche, plus dynamique, pour mieux transmettre une parole qui donne un sens à la vie, telle se synthétise l'ambition de cette réforme. La réforme est portée par 3 piliers : gouvernance cantonale - théologie des ministères - réorganisation ecclésiale.

Accompagner les changements de la société

Notre société change et la place que l'Église y occupe se transforme. Les priorités de la population évoluent et les pénuries s'accumulent : fidèles, bénévoles, confirmant·es, ministres, étudiant·es en théologie et autres laïcs engagés par l'Église. Face à ces états de fait, une réponse doit être articulée et c'est ce qu'entend proposer « Église 29 – Ensemble bâtir l'Église ». Au programme : alléger les structures et dynamiser, densifier la vie de l'Église sur le terrain en mettant la paroisse au cœur de l'Église. L'objectif : que l'Église puisse continuer d'exercer la mission confiée par l'État au service de toute la population vaudoise. Et tout cela, d'ici au printemps 2029.

Une réorganisation sur trois axes

La réforme repose sur trois piliers : la gouvernance cantonale (avec un important volet réglementaire), la théologie des ministères et la réorganisation de l'Église en termes de structures et de territoires. Au niveaux régional et paroissial, c'est sur ce dernier point que l'essentiel des travaux actuels se concentre – les deux autres relevant exclusivement des prérogatives du Synode (le Parlement de l'Église). L'objectif est de diminuer le nombre de paroisses – 88 aujourd'hui – à environ 30 paroisses à l'aboutissement de la réforme.

Cartographier aujourd'hui pour imaginer demain

Dans la Broye, concrètement, un groupe de travail se réunit régulièrement. Il est représentatif des divers lieux d'Eglise présents sur le territoire régional, notamment les huit paroisses directement concernées. Dans un premier temps, il fallut dresser un état des lieux de la Région Broye, de tous les lieux d'Eglise qu'elle rassemble et des activités qui y sont proposées. Dans un deuxième temps, un travail d'analyse sur l'organisation de la structure future est conduit – c'est la phase qui est en cours actuellement. Au centre des préoccupations : la réorganisation territoriale.

Il ne s'agit pas « simplement » de mettre des morceaux de territoire ensemble. En effet, c'est avant tout un travail de discernement, qui doit déterminer ce qui doit continuer à vivre, ce qui pourrait être vécu autrement, ce qui devra être créé et ce à quoi il faudra renoncer. Pour ce travail de réflexion, les voies de circulation, les transports publics, la localisation des lieux de célébration, les cercles scolaires, les communes et les districts, ou encore les méthodes locales de gouvernance financière sont autant de points d'attention, qui entrent dans l'équation complexe à résoudre par ce groupe de travail.

Concrètement, en fonction des critères choisis par le Synode de l'Eglise Evangélique Réformée du canton de Vaud (EERV), une réorganisation de la Région Broye en trois ou quatre paroisses est étudiée. Différents scénarii complets sont en cours d'élaboration par le groupe de travail.

Des fusions de paroisses, mais pas sans les paroissien·nes

Là où elle en est de ces diverses réflexions, l'EERV tient à consulter celles et ceux qui composent le cœur de l'Eglise, à savoir les protestants et les protestantes dans tout le canton de Vaud. Ainsi, dans la région Broye, le groupe de travail présentera, lors des Assemblées paroissiales d'automne, les enjeux de la réforme « Eglise 29 » et les différents scénarii actuellement envisageables. Paroissiens et paroissiennes pourront donc s'informer, poser des questions et donner leur avis, sous la forme d'une consultation. Il s'agira ensuite pour le groupe de travail de tenir compte des préférences exprimées par les paroisses, au moment d'élaborer des solutions plus définitives, attendues pour le printemps prochain.

« Eglise 29 » est un travail de fond – et de longue haleine – qui offre à notre Eglise l'opportunité formidable de prendre en main son avenir, avec confiance et détermination. C'est une nouvelle page de l'histoire de l'EERV à écrire, mais pas une page tout à fait blanche : il s'agit de respecter les affinités locales ou régionales, ainsi que de développer les collaborations déjà existantes entre les paroisses, par exemple.

« Eglise 29 » s'inscrit dans la plus pure tradition réformée, à savoir être une Eglise réformée, qui se sait toujours à réformer !

Pour le groupe de travail de la Région Broye :

Christophe Schindelholz

Assemblées paroissiales d'automne 2025 :

- Mardi 18 novembre à 19h à Moudon (paroisse de Moudon-Syens)
- Jeudi 20 novembre à 19h à Avenches (paroisse de Vully-Avenches)
- Dimanche 23 novembre à 10h à Châtillens (paroisse d'Oron-Palézieux)
- Jeudi 27 novembre à 19h30 à Lucens (paroisse de Curtilles-Lucens)
- Jeudi 27 novembre à 20h à Granges (paroisse de Granges et environs)
- Dimanche 30 novembre à 11h à Carrouge (paroisse du Jorat)
- Mercredi 3 décembre à 19h30 à Chevroux (paroisse de Pacore)

Les Assemblées paroissiales sont publiques. Toutefois, seuls les membres de la paroisse peuvent participer aux votes, à savoir les protestants de plus de 16 ans domiciliés sur le territoire paroissial (et les personnes au bénéfice d'une dérogation à ces règles).

Pour en apprendre plus sur Eglise 29 : eerv.ch/eglise29

Christophe Schindelholz
079 434 95 56

christophe.schindelholz@eerv.ch – www.eerv.ch/eglise29